

Communiqué de presse

Les médecins généralistes franciliens acteurs incontournables des soins non programmés : 80% y apportent une réponse dans les 24h.

Paris, le 16 janvier 2020

La mission « soins non programmés » (SNP) confiée au Dr Georges Siavellis (URPS IDF) et au Dr Patrick Pelloux (ARS IDF / AP-HP) par le directeur général de l'Agence régionale d'Ile-de-France en juillet 2019 vise à dresser un état des lieux des soins non programmés¹ et à identifier les pistes d'amélioration possibles. Un sujet central dans un contexte de saturation des urgences hospitalières et de forte baisse du nombre de médecins libéraux sur le territoire francilien. L'objectif de cette mission, opérationnelle et rapide, est de trouver des solutions grâce à la coopération des acteurs franciliens aux difficultés qui existent sur le territoire.

Premiers résultats de la mission : 1 200 médecins généralistes répartis sur l'ensemble de l'Île-de-France ont répondu à l'enquête de l'URPS médecins libéraux Ile-de-France afin de déterminer quelle place occupent les SNP dans leurs pratiques et d'identifier les moyens qu'ils mettent en œuvre pour y répondre.

Pour les médecins répondants, les demandes de soins non programmés (adultes et pédiatriques) :

- Sont majoritairement des maladies infectieuses (89% des mentions), suivis des traumatismes, troubles digestifs et troubles respiratoires ;
- Sont concentrées sur la plage 8h – 10h pour 55% des médecins généralistes interrogé ; seuls 15 % constatent un pic des demandes plutôt le soir de 18h à 20h ;
- Concernent les enfants de moins de deux ans pour une prise en charge sur deux.

Par ailleurs, l'enquête révèle que :

- **Les médecins généralistes franciliens répondent à la majeure partie des demandes de SNP**
 - Chaque généraliste prend en charge 3 à 6 actes de soins non programmés par jour, soit sur un an un total de 2,5 millions d'actes en SNP pris en charge par les généralistes franciliens ;
 - 80 % médecins généralistes interrogés déclarent recevoir en consultation non programmée des patients qu'ils ne suivent pas habituellement ;
 - 98 % des patients contactent directement le médecin généraliste (sans avoir été orientés par un service d'urgence ou un pharmacien), c'est leur premier réflexe, et seulement 5 % des médecins généralistes déclarent réorienter fréquemment des patients « SNP » vers un service d'accueil des urgences.
- **Les médecins généralistes adaptent leur organisation**
 - Un quart des médecins franciliens déclarent avoir encore des demi-journées ou journées en accès libre sans rendez-vous programmés. Les autres absorbent les demandes SNP au fil de leurs consultations ou dans des plages qu'ils se réservent en fin de matinée ou en fin de journée ;
 - 61% des médecins indiquent prolonger "souvent" ou "toujours" leurs consultations le soir en période d'épidémie, leur activité grimpe alors de 100 à 140 consultations par semaine en moyenne.

¹ Demande de réponse en 24 heures à une urgence ressentie relevant prioritairement de la médecine de ville.

- **De la bonne volonté avec quelques principes de réalité**

Un médecin sur deux se déclare prêt à participer à une organisation avec les médecins libéraux voisins pour recevoir des patients « SNP », non suivis habituellement, tout en exprimant les conditions suivantes, par ordre de priorité :

1. la majorité des médecins du territoire s'engagent dans cette organisation;
2. la participation de chacun ne se fait pas au détriment des patients suivis en tant que médecin traitant ;
3. cette activité se fait
 - a. dans des proportions réalisables : « nous manquons tous de temps » ;
 - b. avec une rémunération spécifique qui valorise le temps supplémentaire « SNP »;
 - c. avec une organisation optimale : régulation, accès aux dossiers des patients, charge administrative faible ;
4. et enfin une communication auprès des patients : les encourager à avoir un médecin traitant et respecter un circuit de soins (*en ayant conscience que ce n'est pas toujours possible dans la situation actuelle.*)

L'ensemble de ces résultats et analyses seront repris et traités dans le rapport de la mission SNP, remis au directeur général de l'ARS en juin 2020. Dans les prochains mois la mission conduira des enquêtes complémentaires auprès des pédiatres (février 2020), des ORL (mars 2020) et des cardiologues (avril 2020). Parallèlement, les entretiens se poursuivent avec les principaux acteurs franciliens : plus de 30 auditions sont déjà programmées.

À propos de l'URPS médecins libéraux Île-de-France

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Île-de-France représente les 22 000 médecins libéraux d'Île-de-France. Constituée de 80 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle contribue à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ». L'URPS agit partout sur le territoire francilien pour favoriser l'installation des médecins libéraux et les accompagner au quotidien dans leur exercice au service de la population.

À propos de l'ARS Île-de-France

L'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France a pour mission de piloter la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité : veille et sécurité sanitaires, prévention et promotion de la santé, organisation de l'offre de soins en ambulatoire et en établissements de santé, et de la prise en charge médico-sociale. Ses actions visent à améliorer la santé des 12 millions de Franciliens et à rendre le système de santé plus efficient. Elles s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Projet régional de santé, élaboré en concertation avec l'ensemble des partenaires de l'Agence.

Contacts presse

Sylvie Courboulay – URPS médecins libéraux Île-de-France

sylvie.courboulay@urps-med-idf.org - 06 86 80 88 56

Esther Thiry – ARS Île-de-France

esther.thiry@ars.sante.fr – 07 60 86 43 67

Thomas de Climens & Quentin Hua – DGM conseil

thomasdeclimens@dgm-conseil.fr / quentin.hua@dgm-conseil.fr - 01 40 70 11 89